

APEL

Rapport du président pour l'année 2012

Pour l'APEL, l'année 2012 s'est déroulée dans la continuité, autant dans ses activités que dans la composition de son conseil d'administration et dans ses effectifs.

Pour la première fois depuis quelques années, l'APEL a pu compter sur un conseil de 7 membres dont un seul nouveau. Cela a permis une grande stabilité dans le déroulement de nos actions et un meilleur partage des tâches. L'effectif de l'APEL demeure lui aussi très stable, se maintenant à 49 membres actifs et à 15 membres amis. Il est constitué d'un noyau de membres fidèles depuis de nombreuses années.

Comme cela est maintenant coutume, nous avons, le 25 février, fait l'inventaire des nichoirs pour canards branchus et avons fait rapport de nos activités à la Société d'aménagement de la baie Lavallière qui fait la compilation des résultats. Le 21 avril, notre traditionnel ménage du marais a eu lieu, pour la deuxième fois avec le soutien technique de la ville de Gatineau. Malgré une température maussade, nous avons pu compter sur 80 bénévoles, dont un bon nombre de scouts. Nous tenons à les remercier pour leur indéfectible soutien. L'inspection préalable du site et l'identification des endroits à surveiller facilitent énormément le partage du travail entre les équipes. L'expérience est donc à répéter. Cette année, nous avons également formé à l'avance des noyaux d'équipes pour faciliter le lancement de l'activité et cela s'est avéré très utile. Grâce à l'initiative d'un groupe de la polyvalente L'Érablière, il y a moins de déchets qu'autrefois dans certaines zones du marais. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'organiser ce grand ménage, en particulier pour les déchets plus encombrants. À ces activités régulières, s'est ajoutée, à l'automne (13 octobre), une randonnée-découverte permettant de mieux connaître le marais, sa flore, son utilité, son évolution. Même si seulement une dizaine de personnes y ont participé, l'activité fut des plus intéressantes et répondait à des attentes formulées dans le sondage effectué par l'APEL l'an passé.

Par ce même sondage, on nous avait incités à ne pas négliger le volet *Jeunesse* ou, du moins, à tenter de sensibiliser les jeunes aux valeurs que nous défendons. Nous avons effectivement établi des liens avec le mouvement PGGR (Petits Gestes, Grands Résultats), de la polyvalente L'Érablière, lequel mouvement promeut l'environnement et mobilise tous les élèves de l'école

dans des actions très concrètes. Pour l'instant, notre partenariat se résume à l'échange de renseignements et à des invitations à nos activités respectives. Nous pourrions, si l'occasion se présente, faire équipe dans des projets communs. De plus, nous avons comblé le poste de représentant des membres amis, vacant depuis quelques années, par un élève de L'Érablière. Nous pourrions ainsi maintenir les liens souhaitables avec l'établissement, voire les parfaire. Cette collaboration nous donne de meilleures antennes dans notre milieu et nous permet, entre autres, d'être mieux informés et de questionner, s'il y a lieu, les autorités municipales, comme cela a été le cas à quelques occasions au cours de l'année.

En 2012, l'APEL s'est intéressée de façon particulière à la révision du schéma d'aménagement de la ville de Gatineau. En gros, la ville de Gatineau est à refaire son schéma d'aménagement qui orientera l'organisation de son territoire d'ici 2050. Cela comprend bien sûr le développement des projets domiciliaires, celui des axes routiers et du transport en commun, de la protection des espaces verts et de la zone agricole, etc. Il s'agit en somme de déterminer quelles valeurs prévaudront dans le Gatineau de demain. L'APEL a étudié avec attention le projet en question, a participé aux rencontres de consultation et a remis un avis (en annexe) à la commission chargée de concevoir ce schéma d'aménagement. Nous y avons défendu un point de vue environnemental (espaces verts, parcs, transports en commun, développements bien ciblés et situés près des réseaux de transport, etc.). L'APEL se prépare actuellement à participer à la troisième étape du processus de révision du schéma prévu à la fin du mois de février.

En plus de participer de nouveau aux travaux de la commission chargée de concevoir le plan d'aménagement de la ville, l'APEL compte, en 2013, poursuivre les démarches actuellement en cours pour refaire son site web. Nous examinons actuellement différents scénarios nous permettant de mettre notre site à jour en tenant compte de nos modestes moyens. Ce projet est donc, à court terme, notre priorité. Bien sûr, d'année en année, nous devons voir à renouveler notre équipe pour être prêts à répondre à de nouveaux besoins.

André Petit

président